



DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
COMMUNE DE SISTERON

DMST 2023-12-15
ANNULE ET REMPLACE LA DMST 2023-08-20
DÉCISION DU MAIRE

**OBJET : DEMANDE D'AIDES FINANCIERES POUR LA REALISATION
D'OUVRAGES DE SURVEILLANCE REGLEMENTAIRE ET DE PRE-
TRAITEMENT DE REJETS AQUEUX DE L'ABATTOIR DE SISTERON**

Le Maire de la Commune de Sisteron,

VU la délibération du Conseil Municipal, n° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU le projet de la commune de SISTERON de réaliser les études préalables et travaux de réalisation d'ouvrages de surveillance réglementaire et de pré-traitement de rejets aqueux de l'abattoir de Sisteron,

VU le montant de l'opération estimé à 2 176 950 € H.T comprenant 1 Tranche Ferme + 2 Tranches optionnelles de travaux et 15% de divers et imprévus, et provisions pour révision de prix.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de solliciter une aide de l'Agence de l'Eau et d'autoriser Mr Le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette demande d'aides financières.

DÉCIDE

ARTICLE 1 : de solliciter les aides financières de l'Agence de l'Eau suivant le plan de financement ci-après :

AERMC	653 085.00€	30%
COMMUNE	1 523 865.00 €	70%
Coût total du projet	2 176 950.00 €	

ARTICLE 2 : d'autoriser Mr Le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette demande de subventions

ARTICLE 3 : de solliciter les subventions les plus élevées possibles de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ;

ARTICLE 4 : d'autoriser Mr le Maire à demander une dérogation afin de pouvoir réaliser les travaux avant d'avoir une réponse formalisée de l'agence de l'eau ;

ARTICLE 5 : les crédits sont prévus au Budget Abattoir

ARTICLE 6 : Ampliation en sera adressée à Madame la Trésorière de Sisteron, Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence et à l'Agence de l'Eau R.M.C.

Fait à Sisteron, le 08-01-2024

**Pour copie conforme
Le Maire,
Daniel SPAGNOU**